

# Compte rendu du CTSD du vendredi 6 mars

---

**Présents :** Mr le Dasen, Mme l'IENA-ASH, M. Massenet, SG, M. Michel, IEN ; Mmes Maurice et Cogordan (1<sup>er</sup> degré)

Pour les représentants des personnels : 3 FSU, 1 SUD, 1SIAES, 1UNSA, 1 SGEN

## Déclaration de la FSU

Le DASEN ne répond pas aux questions (disparition des CAPD, 49.3...) car elles ne font pas partie de ses compétences.

## Questions posées par le SGEN :

- Les LDA n'insistent pas assez sur l'égalité hommes / femmes.
- Un conseiller mobilité va-t-il être nommé ?

## Les réponses de l'administration

- Pour la carte scolaire, la situation est la même qu'en 2014 (contrainte supplémentaire à cause des élections municipales), l'administration va anticiper et fera en sorte qu'il y ait le moins de retard possible pour le mouvement.
- Les zones de la Bâtie, Guillestre et St Bonnet seraient difficiles à pourvoir dans le 2<sup>nd</sup> degré et pour certaines disciplines mais elles ne seront pas classées de la même manière dans le 1<sup>er</sup> degré car la circulaire le permet. Ce texte peut être révisé annuellement, notamment les zones difficiles à pourvoir.

Les points accordés à Serres seront maintenus.

- L'administration va organiser des réunions d'informations sur le fonctionnement du mouvement sur les 3 secteurs et une destinée aux stagiaires avant que les collègues doivent faire leurs vœux.
- La fiche de poste de Mme Cogordan a évolué. Dans l'académie, le choix a été fait de ne pas nommer de nouvelles personnes « conseiller mobilité » car les personnes en poste ont une réelle expertise dans ce domaine.
- Les règles du mouvement seront quasiment identiques à celles de l'année dernière avec quelques autres règles qui vont s'imposer.

- L'administration est en réflexion autour d'un paramétrage des résultats qui permettront d'afficher la « transparence », à l'instar de ce qui se fait pour les permutations interdépartementales qui affiche le barème du premier entrant et du dernier sortant. **Malheureusement, cette transparence ne pourra plus être assurée par les représentants du personnel, car avec la loi de transformation de la fonction publique, les CAPD mouvement ont disparu et les autres (promos,...) disparaîtront dès 2021. Le SNUipp-FSU 05 regrette ce changement. Nous continuerons d'agir dans l'intérêt des personnels. N'hésitez donc pas à nous contacter et nous donner vos infos si vous êtes concernés par le mouvement.**

- Problèmes rencontrés l'an dernier : Pour ceux de Briançon qui se sont retrouvés dans le sud du département, si d'autres cas similaires se présentent, l'administration procèdera de la même manière que les autres années et essaiera de faire au mieux, ils ne devraient pas avoir besoin de faire un recours.

## Dates des prochaines réunions

- Mardi 24 mars : GT carte scolaire à 16h
- Lundi 30 mars : CTSD à 9h30 (repli le 7 avril à 9h30)
- Lundi 7 avril : CDEN à 17h30 (repli le 16 avril à 17h30)

## Nouveau découpage circonscriptions

- GAP Centre et Fontreyne – St Bonnet
- Veynes – Laragne – Serres – Tallard
- Gap Mauzan – La Bâtie Neuve – Embrun
- Briançon – Guillestre – L'Argentière La Bessée

Pour chaque circonscription, il y aura : un IEN, un CPC, un CPC EPS et assistant de prévention (qui sera aussi polyvalent)